



**ORDONNANCE
DU ROI,**

*Concernant les Ingénieurs-constructeurs de
la Marine.*

Du 1.^{er} Janvier 1786.

DE PAR LE ROI.

SA MAJESTÉ ayant réglé par son Ordonnance de ce jour, que les Ingénieurs-constructeurs seront chargés à l'avenir des fonctions ci-devant attribuées aux Officiers de la Marine, dans les détails des constructions de ses Vaisseaux ; & ayant reconnu qu'il étoit nécessaire d'augmenter le nombre actuel desdits Ingénieurs, pour qu'ils puissent remplir le nouveau service qui leur est confié, Elle a ordonné & ordonne ce qui suit :

Ingénieur-Directeur

L'UNIFORME des Ingénieurs-directeurs sera le même que celui des Capitaines de Vaisseau, à l'exception du parement, qui sera de velours noir, ainsi que le collet.

Capitaine de vaisseau

L'Uniforme des Officiers généraux de la Marine, sera composé d'un habit de drap bleu-de-roi, doublure de serge de soie écarlate, la veste & culotte écarlate; l'habit sans papiers, les manches en bottes, les pattes des poches en travers, garnies de trois boutons, ainsi que les manches.

L'uniforme des Capitaines de Vaisseau sera de même couleur & de la même forme que celui des Officiers généraux de la Marine; à l'exception toutefois, que les paremens de l'habit seront de drap écarlate, que le collet sera de la couleur indiquée ci-après; que

l'habit sera bordé d'un galon brodé de neuf lignes de large, & de neuf boutonnières également brodées de chaque côté, avec double broderie sur les paremens, ainsi que sur les poches & sous-poches, & une seule sur le collet qui sera rabattu, la veste sera brodée du même dessein que l'habit; le chapeau bordé d'un galon d'or de deux pouces de large;

Ingénieur sous-directeur

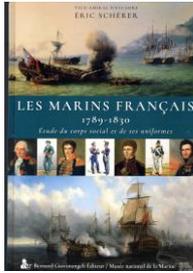
L'uniforme des Ingénieurs-sous-directeurs sera le même que celui des Majors de Vaisseau, avec parement & collet de velours noir.

Major des Vaisseau

L'Uniforme des Majors de Vaisseau sera composé d'un habit de drap bleu-de-roi, parement, doublure, veste & culotte écarlate, les paremens, collet & l'écusson du milieu de l'habit seront ornés de la même broderie qui est affectée aux Capitaines de Vaisseau; les boutons seront de cuivre surdoré, & timbré d'une ancre.

Ingénieur ordinaire et sous-ingénieur

Les Ingénieurs ordinaires & Sous-ingénieurs porteront l'uniforme de drap bleu, avec parement & collet de velours noir, veste & culotte de drap écarlate, doublure de l'habit de serge écarlate, boutons à ancre.



Extraits:

Les Marins français 1789-1830
 Etude du corps social et de ses uniformes
 VAE Eric Schérer

Les ingénieurs-constructeurs

Celui des ingénieurs-constructeurs est régi par une autre ordonnance du Roi du 1^{er} janvier 1786. Il est très proche de celui des officiers de vaisseau. On retiendra surtout que l'étoffe caractéristique de ces ingénieurs est déjà le velours noir que les ingénieurs de l'armement ont conservé jusqu'aujourd'hui.

L'uniforme des ingénieurs-directeurs sera le même que celui des capitaines de vaisseau, à l'exception du parement qui sera de velours noir, ainsi que le collet.

L'uniforme des ingénieurs sous-directeurs sera le même que celui des majors de vaisseau, avec parement et collet de velours noir.

Les ingénieurs ordinaires et sous-ingénieurs porteront l'uniforme de drap bleu, avec parement et collet de velours noir, veste et culotte de drap écarlate, doublure de l'habit de serge écarlate, boutons à l'ancre.

Nous déduisons de ce texte que les boutons des ingénieurs-constructeurs sont identiques à ceux des officiers de vaisseau en 1789.

Enfin, sans information sur l'armement de ces ingénieurs, le modèle d'épée d'ordonnance des officiers d'infanterie de 1767 doit avoir été adopté, comme pour les officiers de vaisseau, avec baudrier et dragonne des mêmes types.



■ Ingénieur-constructeur ordinaire en 1786, Auguste Goichon (1890-1961). Conservatoire des uniformes de la Marine. Droits réservés.



■ Épée des officiers des troupes à pied modèle 1767 attribuée à un officier de marine. Conservatoire des uniformes de la Marine.

